

Renseignements

Monsieur Jean-Michel CRIELAARD

Département des Sciences de la motricité

Bât. B21 - Centres sportifs - 4000 Liège

Tél. : 04/366.38.95

Courriel : jmcrielaard@ulg.ac.be

Présentation / Programme de cours

<http://www.sci-mot.ulg.ac.be/cmks/>

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux détenteurs du diplôme de Docteur (Master) en médecine, chirurgie et accouchement habilités à pratiquer en Belgique.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec la Cellule des Formations continues (Mme Carole NGUYEN).

Les étudiants porteurs d'un diplôme non cité peuvent soumettre leur dossier au responsable de la formation.

Durée de la formation

- 5 modules thématiques de formation théorique et pratique (30 crédits).

Programme de cours

Collégialité :

Coordinateur: Jean-Michel CRIELAARD

Membres: Thierry BURY, Marc CLOES, Jean-Louis CROISIER, Christophe DANIEL, Bénédicte FORTHOMME, Jean-Pierre HUSKIN, Boris JIDOVTSSEFF, Jean-François KAUX, J.M. KRZESINSKI, Didier MAQUET, Luc PIERARD, André SCHEEN, François WANG.

Cours obligatoires

MCER0125-1	<i>Module I : Physiologie - nutrition</i>				6
	- <i>partim I : physiologie - nutrition</i> - COLLÉGIALITÉ	16	-	-	
	- <i>partim II : entraînement</i> - COLLÉGIALITÉ	16	-	-	
	- <i>partim III : évaluation</i> - COLLÉGIALITÉ	16	-	-	
MCER0126-1	<i>Module II : Traumatologie du sport</i>				9
	- <i>partim I : rachis, muscles et enfant</i> - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	
	- <i>partim II : membre supérieur</i> - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	
	- <i>partim III : membre inférieur, y compris l'anatomie palpatoire des membres et du rachis, tête et cou inclus</i> - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	
MCER0127-1	<i>Module III : Rééducation du sportif</i>				6
	- <i>partim I : membre supérieur et taping</i> - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	
	- <i>partim II : membre inférieur et isocinétisme</i> - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	
MCER0130-1	<i>Module IV : Affections non-traumatiques du sportif (ou médecine du sport) - COLLÉGIALITÉ</i>	-	-	-	6
MCER0129-1	<i>Module V : Médecine de certains sports et dopage</i> - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	3

Evaluation

Le certificat interuniversitaire de Médecine du Sport sera délivré aux étudiants qui ont rempli les conditions suivantes :

- Inscription à l'ensemble des modules de la formation ;
- Présence à plus de 85% des cours théoriques et pratiques ;
- Réussite à l'épreuve finale (juin).

Inscription

Où ? : Cellule Formation continuée de l'ULg.

Documents à présenter :

- Copie du diplôme de médecin
- Copie de la carte d'identité

Frais d'inscription :

- Ensemble des modules : 2.000 #
- L'inscription modulaire est envisageable